



Le chantier avance... dans l'indifférence générale

4^e semaine internationale contre le Mur en Palestine
9 au 16 novembre 2006

Un mur édifié au mépris de la légalité

Depuis juin 2002, l'État d'Israël construit un mur qui a pour but de consolider la colonisation de la Cisjordanie et d'agrandir son territoire aux dépens de la population palestinienne. Aujourd'hui 362 km de mur sont déjà édifiés en grande partie à l'intérieur des terres palestiniennes alors que 88 km sont cours de construction. Une fois terminé, le Mur mesurera plus de 700 km, c'est-à-dire deux fois plus que la frontière internationale de 1967 (Ligne verte). Plus de 2 millions de personnes seront enfermées dans ce qui apparaît comme une véritable prison à ciel ouvert.

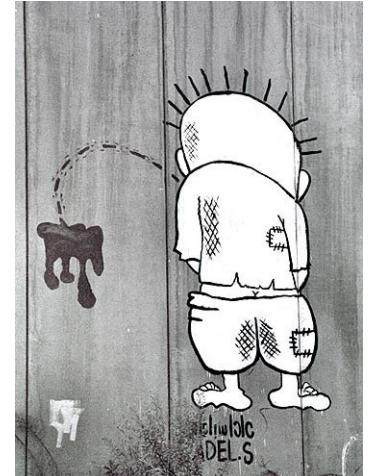
Nous tenons à rappeler que le 8 juillet 2004, la Cour internationale de justice de La Haye, la plus haute instance juridique internationale, a fermement condamné l'édition du Mur, le jugeant contraire au droit international.

C'est donc en toute illégalité, au mépris du droit international et avec la complicité passive et consentante de la communauté internationale que l'État d'Israël poursuit sa construction et en renforce les parties déjà édifiées.

Un mur qui facilite l'annexion de territoires palestiniens et le vol des ressources naturelles

Les conséquences directes de cette entreprise sont pourtant connues. Suivant un tracé dépassant à dessein la Ligne verte, le Mur permet à l'Etat d'Israël d'annexer par la force de nouveaux territoires palestiniens, d'accaparer les sources d'eau potable et les terres palestiniennes les plus fertiles.

Selon le Bureau des affaires humanitaires des Nations Unies, lorsque cette construction sera achevée 60'500 habitants de 42 villages de la Cisjordanie seront coincés entre le mur et la Ligne verte et complètement isolés¹.



Un mur qui favorise la politique de colonisation massive

Le Mur permet à l'État d'Israël d'accélérer la mise en œuvre de sa politique de colonisation. Il peut ainsi poursuivre allègrement l'installation de nouveaux colons juifs en Cisjordanie, dont le nombre s'élève aujourd'hui à 245'000 personnes, sans compter les 200'000 colons installés à Jérusalem Est². Selon l'ONG ARIJ, un laboratoire d'étude de la colonisation basé à Jérusalem, depuis 2002 32'000 habitations ont été mises en chantier dans 55 colonies en Cisjordanie³. Actuellement, plus de 3'525 maisons réservées aux colons sont en cours de construction.

Un mur qui renforce le morcellement de la Palestine

De même qu'il empêche la continuité territoriale entre la Bande de Gaza et la Cisjordanie, l'Etat israélien poursuit avec le mur une stratégie de morcellement de la Palestine qui nie l'aspiration naturelle des Palestiniens à l'unité territoriale de leur pays.

Le Mur israélien encercle des villes et des villages, coupe et isole des régions palestiniennes entières. Il vient s'ajouter aux innombrables points de passages (*check-points*) qui réduisent comme peau de chagrin la liberté de mouvement des Palestiniens. La population est empêchée d'accéder aux lieux de travail, aux établissements scolaires et de santé. Des familles sont séparées dans la même localité, des paysans ne peuvent plus accéder à leurs champs.

Jérusalem: une « opération d'ingénierie sociale cynique »

En plus de poursuivre des ambitions territoriales, la politique du mur est aussi une partie intégrante de la stratégie ségrégationniste de l'État israélien. Le cas de Jérusalem, où un mur de 75 km fait le tour de la ville en violation ouverte de la Ligne verte, en est un exemple. Passant à travers les quartiers palestiniens, qui se retrouvent dès lors séparés de la partie est de la ville, le mur est une mise en oeuvre de la volonté israélienne de judaïser autant que possible Jérusalem. Une partie des 230'000 Palestiniens qui y résidaient jusqu'à présent ont de fait perdu leur statut de résidents.

1 Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), Preliminary Analysis of the Humanitarian Implications of the April 2006 Barrier Projections (31 juillet 2006) <http://domino.un.org/unispal.nsf/1ce874ab1832a53e852570bb006dfaf6/94d194e691d54be2852571ea004d47c1!OpenDocument>

2 Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des Droits de l'homme dans les Territoires palestiniens occupés depuis 1967, Assemblée générale des Nations Unies, 5 septembre 2006 (A/HRC/2/5)

3 ARIJ (Applied Research Institute Jerusalem) <http://www.arij.org>

En isolant la ville de son arrière-pays direct et de la Cisjordanie, les Israéliens cherchent à empêcher les Palestiniens de faire de Jérusalem Est la capitale de la Palestine, en violation flagrante des résolutions onusiennes qui reconnaissent à la ville un statut de territoire arabe occupé.

Cette politique a récemment été qualifiée d'« opération d'ingénierie sociale cynique » par le rapporteur des Nations Unies sur la Palestine, John Dugard².

La communauté internationale complice d'une entreprise criminelle

Les officiels israéliens ont toujours affirmé que le Mur se justifiait pour des raisons sécuritaires. En réalité, il s'agit d'une entreprise criminelle qui poursuit la stratégie d'expansion territoriale et de colonisation de la terre palestinienne menée par l'Etat d'Israël depuis 1948. Comme le relève le rapporteur spécial sur la Palestine, John Dugard, dans son rapport de septembre à l'Assemblée Générale, les gouvernements israéliens n'hésitent plus à reconnaître ouvertement leur ambition actuelle d'annexer 10% du territoire palestinien².

En renonçant à stopper la construction du Mur en Palestine, les gouvernements les plus puissants de la communauté internationale se rendent complices d'un Etat hors-la-loi, qui depuis 1967 ignore tous les instruments internationaux qui condamnent sa politique criminelle.

Le CUP est d'avis que des **pressions** énergiques contre l'État d'Israël peuvent influer sur cette attitude de défiance. C'est pourquoi, nous soutenons l'Appel au boycott, aux sanctions et aux retraits des investissements (BDS) lancé en juillet 2005 par la société civile palestinienne.

Concrètement, nous demandons la **suspension de tout type de coopération militaire et accord économique entre l'État d'Israël et la Suisse**.

Nous dénonçons aussi les activités de grandes entreprises engagées au côté de l'État d'Israël, telles que **Connex** (sous-traitant de certaines lignes des Transports Publics Genevois) et **Caterpillar**.

Nous appelons aussi tout un chacun à la vigilance et à **boycotter les produits qui profitent ou soutiennent directement l'occupation** (les produits agricoles sont notamment reconnaissables aux codes-barre commençant par le numéro **729**).



plus d'info sur www.urgencepalestine.ch/agir